

Pour terminer, j'espère que les ministres responsables examineront objectivement ces données de manière que leur décision tienne compte des vœux du public canadien et profite aux travailleurs et aux contribuables canadiens.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. André Maltais (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord signaler à mon honorable vis-à-vis qu'effectivement le gouvernement canadien va tenir compte de toutes les préoccupations qu'il a énumérées tout à l'heure, savoir s'assurer quand même que le marché sera bon, que le travail sera quand même effectué ici au pays et que l'entreprise financière, industrielle remportera quand même un succès.

J'aimerais tout de suite signaler qu'il y a eu une première rencontre récemment avec la de Havilland et la Airbus Industries. Cette rencontre a été très cordiale et, dans l'ensemble, les progrès sont relativement bons, et de part et d'autre, jusqu'à maintenant, les deux parties semblent satisfaites des négociations. Évidemment, dans un contexte de négociations comme celui-ci, beaucoup d'éléments entrent en ligne de compte, et comme le signalait tout à l'heure le député, la position financière de beaucoup de compagnies aériennes étant assez difficile actuellement, déjà certaines compagnies ont pris la position de retarder d'un an l'entrée en service officielle d'Airbus, ce qui fait qu'effectivement les négociations vont peut-être un peu moins vite qu'on l'espérait au départ.

Un autre point qu'il faudrait peut-être souligner, monsieur le Président, c'est que très bientôt il y aura d'autres rencontres entre Airbus et la de Havilland pour voir le côté commercial de l'opération, le côté industriel pour la fabrication de certaines composantes de l'avion Airbus 320, et à partir de ce moment-là, évidemment, le ministre pourra faire rapport à la Chambre pour dire exactement quelle est la situation de l'ensemble de la négociation.

L'ajournement

Je voudrais aussi signaler à ce stade-ci qu'il n'est pas question de laisser de côté le partenaire nord-américain au niveau de la construction aéronautique. Absolument pas. Il est simplement question, pour le gouvernement canadien, d'élargir son marché, d'élargir aussi sa technologie pour permettre à des jeunes et à des plus vieux de travailler dans la haute technologie et dans des emplois évidemment situés à la fine pointe de toute l'informatique et de tout le domaine de l'aviation. Ce que j'aimerais signaler, c'est qu'encore une fois, nous allons continuer au Canada à construire diverses composantes pour le DC-9, soit le fuselage et les ailes, et à nous assurer qu'avec la compagnie Boeing, comme avec la McDonnell Douglas nous contribuerons quand même à des échanges industriels pour continuer à faire progresser le domaine de l'aéronautique sur des modèles d'avions nord-américains.

Mais cela n'empêche pas de trouver des débouchés autres, des débouchés européens, des débouchés avec d'autres continents pour autant que ceci se fasse exactement dans l'esprit signalé tantôt par le député, c'est-à-dire premièrement, s'assurer qu'on ne brisera pas un marché déjà existant et, deuxièmement, que l'on va procurer de l'emploi aux gens du pays avant d'aller évidemment trouver de l'emploi à des gens d'autres pays.

Alors, je voudrais immédiatement rassurer le député. Toutes les préoccupations qui ont été énumérées tout à l'heure sont actuellement prises en considération dans l'ensemble du débat, et lorsque l'étude du dossier sera plus avancée, ce sera un plaisir autant pour le ministre que pour le ministre de faire le point à la Chambre aux gens qui seront intéressés par la question.

[Traduction]

Le vice-président: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain après-midi.

(A 10 h 27, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)